

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE MARTAP

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAOUA REGION

VINA DIVISION

MARTAP COUNCIL

GENERAL 'S OFFICE

TECHNICAL SERVICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° ^{02/}AONO/
C.MTP/SG/ST/CIPM/2026 DU ^{1.5. MAI 2026} RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MBIDEM;
- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A ANAM DJAURO DAOUA
- LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A SOUKOURWO, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2026, le Maire de la Commune de Martap, **Autorité Contractante**, lance pour le compte de la Commune de Martap, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH dans les localités de Mbidem, Anam Djaouro Daouda et de Soukourwo, **Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux comprennent notamment :

- ❖ TRAVAUX PREPARATOIRES
- ❖ TRAVAUX DE FORATION
- ❖ EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT – POMPAGE

- ❖ REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- ❖ POSE DE POMPES : PMH
- ❖ COUT ENVIRONNEMENT
- ❖ FORMATION

3. Délai d'exécution

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

1. Allotissement

Ce marché est constitué en trois (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution
Lot 1	construction d'un forage équipé de PMH à Mbidem	Mbidem
Lot 2	construction d'un forage équipé de PMH à Anam Djaouro Daouda	Anam Djaouro Daouda
Lot 3	construction d'un forage équipé de PMH à Soukourwo	Soukourwo

NB : Il est permis aux entreprises de soumissionner pour un seul lot tout comme de le faire pour les trois lots à la fois. Elles peuvent être également attributaires d'un ou plusieurs lots.

2. Coût prévisionnel

3. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, **pour chaque lot**, est de :

4.

N° Lot	Montant en Francs CFA
Lot 1	8 000 000 (huit millions)
Lot 2	8 000 000 (huit millions)
Lot 3	8 000 000 (huit millions)

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux hydrauliques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics du MINDDEVEL, de l'exercice budgétaire 2026.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les montants desdites cautions valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixé ainsi qu'il suit :

N° Lot	Montant de la caution de soumission en Francs CFA
Lot 1	160 000 (cent soixante mille)
Lot 2	160 000 (cent soixante mille)
Lot 3	160 000 (cent soixante mille)

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap pour chaque lot.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 17 6 JUIN 2026 à heures, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 9/AONO/

C.MTP/SG/ST/CIPM/2026 DU ...**1.5 MAI 2026**..... RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

- **LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MBIDEM;**
- **LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A ANAM DJAOURO DAOUA**
- **LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A SOUKOURWO, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

12. Recevabilité des offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le**1.5 JUN 2026** à**10**..... heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- **L'absence de catégorisation;**
- **l'absence d'une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur** établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de : **cent soixante mille (160 000 FCFA) pour chaque lot** conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de la validité des offres conformément au modèle en annexe. Cette caution de soumission devra être revêtue de la mention manuscrite de l'établissement agréé l'ayant délivrée. Elle doit être accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC). En cas de fourniture d'un chèque certifié, ce dernier doit être accompagné d'un récépissé de la CDEC;
- **La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;**
- **L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;**
- **La note technique inférieure à 70% de oui.**
- **La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.**

2. Critères essentiels

1.	Présentation d'une lettre de soumission de la proposition technique	oui/non
2.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
3.	Souscription au formulaire de la charte d'intégrité	oui/non
4.	Souscription au formulaire de l'engagement aux clauses environnementales et sociales	oui/non
5.	Les preuves d'acceptation des conditions du marché	oui/non
6.	La déclaration sur l'honneur de visite de site	oui/non
7.	La capacité financière requise (35% du montant prévisionnel)	oui/non

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution du marché

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : **6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.**

18- Lutte contre de la corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la Mairie de Martap ou pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237 673 20 57 25 et 699 37 07 48).

Ampliations :

- DD MINMAP/VINA ;
- ARMP/AD (pour publication dans le JDM) ;
- CIPM/MARTAP ;
- CHRONO ;
- Affichage

Martap, le 15 MAI 2026

Le Maire (Autorité Contractante)



Sya Souleymanou
Magistrat Municipal